

LA LETTRE

LE BULLETIN MUNICIPAL DES AVANCHERS-VALMOREL



SOMMAIRE

- > Bilan touristique de l'hiver *p.3*
- > Vie de la Commune *p.4 à 7, 12 à 18*
- > Vie des associations *p. 20 à 23*

> **Urbanisme et travaux**
De nouveaux
projets dans
la commune

L'ÉDITO du Maire

● Bilan de la saison touristique 2024/2025

La saison touristique 2024/2025 a été très positive. Malgré l'absence de grosses chutes de neige, le domaine skiable a pu ouvrir intégralement durant la majeure partie de la saison, offrant ainsi des conditions optimales. Nous pouvons également nous réjouir de la belle fréquentation de Valmorel tout au long de l'hiver. Seule la fin de saison a été plus compliquée, ce qui nous incite à développer de nouvelles activités pour accroître l'attractivité de notre station.

Les grandes stations voisines réussissent à remplir les fins de saison grâce aux groupes et à la clientèle étrangère, des segments qui nous font défaut en raison d'un déficit d'hébergements adaptés. Elles n'hésitent pas non plus à pratiquer des tarifs très agressifs, ce qui nous pousse à repenser notre stratégie.

● Amélioration des activités hors-ski

L'amélioration des activités hors-ski est un enjeu majeur pour notre station. Le futur centre aquatique, dont les travaux ont débuté ce printemps, constituera un atout essentiel pour rendre Valmorel encore plus attractive. Le bâtiment devra être hors d'eau et hors d'air avant le début de la saison d'hiver, afin de permettre la continuité des travaux jusqu'en décembre 2026, date d'ouverture du centre. Ce projet fait partie de l'élan visant à diversifier l'offre touristique à Valmorel, une initiative soutenue depuis plusieurs années par l'énergie de nos prestataires et acteurs locaux.

● Point financier

Dans cette lettre, vous trouverez un point détaillé sur les finances de la commune. Nous pouvons nous féliciter d'une forte baisse de l'endettement, avec une annuité de la dette qui passe de 965 k€ en 2016 à 150 k€ en 2028.

Les recettes fiscales ont également connu une hausse significative. La taxe foncière est passée de 1,1 million d'euros en 2016 à 2,5 millions d'euros en 2025. Cette augmentation ne résulte pas d'une variation des taux – le conseil municipal a veillé à les maintenir – mais du développement de la ressource grâce aux nouvelles résidences.

Nous devons également prendre en compte les insatiables prélèvements de l'état qui ne font qu'augmenter. A titre d'exemple :

- La dotation générale de fonctionnement (DGF) : nous perdons 32k€.
- La DCRTP (Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle) : nous perdons 36 k€.

Dans leur « grande sagesse », pour renflouer les pertes, les experts de Bercy ont inventé une toute

nouvelle taxe, le DILICO (Dispositif de Lissage Conjoncturel des recettes fiscales des collectivités territoriales), coût pour la commune : 63 k€

Ce ne sont donc pas moins de 130 000 € que nous devons retirer du budget communal cette année.

● À propos de la taxe d'habitation

Bien qu'il soit parfois délicat d'évoquer une augmentation, il convient de rappeler que cette taxe, grâce aux copropriétaires, permet à la commune de développer ses équipements et d'investir dans l'avenir.

● Capacité d'investissement et projets à venir

Les finances de la commune sont saines et notre capacité d'autofinancement est élevée. Cela nous permet de réinvestir. Le faible endettement nous permettra de contracter un nouvel emprunt pour financer en grande partie le centre aquatique. Il s'agit d'emprunter pour engager des investissements d'avenir, garants de la prospérité et de la pérennité de notre commune.

● Les chantiers de l'été

Cet été, plusieurs chantiers animeront encore la station :

- Les travaux du futur centre aquatique (en l'absence de piscine cet été, des solutions seront proposées aux usagers, avec l'intégration des accès aux piscines de Doucy et du Morel dans le Pass'Aventure ou encore l'optimisation des horaires du Vallée'Bus)
- Le début des travaux de la Résidence L'Éclat de Lune, située en aval de la nouvelle Résidence L'Écrin d'Argent, qui a ouvert ses portes en début d'hiver.
- Le début des travaux du nouveau complexe hôtelier M Gallery, situé sur le secteur du Bois de La Croix, avec une ouverture prévue durant l'été 2027.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Le Maire, Jean-Michel Vorger





© OTWA SCALPFO

LE BILAN TOURISTIQUE DE LA SAISON D'HIVER À VALMOREL

● UN ENNEIGEMENT SATISFAISANT ET DES CHIFFRES PLUTÔT BON !

La saison d'hiver 2024-2025 s'est achevée récemment, et le bilan est globalement bon !

Cette saison aura été marquée par un enneigement plutôt normal, dans la lignée des moyennes observées ces dernières années. Les conditions de glisse étaient bonnes tout au long de la saison avec une neige qui a tenu grâce à des précipitations pluvieuses moins importantes que l'hiver dernier, des températures plutôt constantes et un bon travail réalisé par le domaine skiable durant les fortes périodes de fréquentation.

Le mois de janvier a une nouvelle fois été très bon, la combinaison entre un bon enneigement naturel, de belles journées ensoleillées et des offres tarifaires attractives a permis à la station d'enregistrer une bonne fréquentation et une satisfaction générale des vacanciers. Février, traditionnellement le cœur de saison, a confirmé cette dynamique avec une affluence soutenue, des conditions de ski très correctes, et une ambiance animée sur l'ensemble du domaine.

L'offre commerciale, les animations en station et la qualité des services proposés ont également contribué à la réussite de cette période.

En revanche, comme depuis plusieurs saisons, la fréquentation a nettement ralenti à partir du 20 mars. Cette fin de saison reste difficile à remplir.

Ce constat récurrent invite à poursuivre la réflexion collective sur des leviers innovants pour valoriser la fin de saison, notamment en développant des événements ciblés, en travaillant l'offre de façon à la rendre plus attractive commercialement ou encore en favorisant une communication adaptée à notre destination (bonnes conditions de neige grâce à notre exposition favorable,

tissu économique dynamique jusqu'en fin de saison, facilité d'accès...).

● UN ÉTÉ 2025 « DE TRANSITION »

L'attention se tourne désormais vers la saison estivale, qui débutera officiellement le 28 juin.

L'absence de piscine représentera certainement un frein, en particulier pour la clientèle fidèle, majoritaire durant l'été. Néanmoins, des solutions seront mises en place, telles que l'intégration du centre aquatique du Morel dans le Pass'Aventure, et une optimisation des horaires des navettes Vallée'Bus pour faciliter l'accès.

L'Office de tourisme prévoit également un renforcement des animations, avec notamment la création de nouveaux ateliers pour enfants et une augmentation des animations vivantes dans la rue principale de Valmorel.

Les semaines thématiques, devenues des rendez-vous incontournables, ainsi que les grands événements sportifs et culturels, viendront rythmer la saison estivale. Nous espérons qu'ils permettront une bonne fréquentation et bénéficieront à l'ensemble des acteurs économiques de la destination !

Matthieu Magnin et l'ensemble de l'équipe de l'Office de tourisme



© OTWA SCALPFO



CENTRE AQUATIQUE : UN PROJET RÉALISTE GRÂCE À UNE GESTION RIGOUREUSE

Après une phase de démolition partielle menée à l'automne 2024, les travaux de construction du centre aquatique de Valmorel ont officiellement débuté.

Ce nouvel équipement répond à une volonté forte de renforcer l'attractivité touristique de notre station tout en garantissant un service public moderne, accessible et durable.

Valmorel, station de montagne dynamique, connaît une forte fréquentation touristique, été comme hiver. Pourtant, notre offre d'équipements de loisirs reste encore limitée. Le centre aquatique viendra compléter cette offre.

Mais au-delà de l'intérêt du projet, la question du financement est centrale. Voici pourquoi ce projet est aujourd'hui réalisable, sans mettre en péril les finances de la commune.

● Un contexte budgétaire désormais favorable, un investissement réfléchi

Depuis plus de dix ans, Valmorel a mené plusieurs investissements majeurs pour soutenir son développement, notamment :

- En 2012 puis 2015, la commune a dû recourir à l'emprunt pour financer les aménagements de la zone du Bois de la Croix, lors de l'arrivée du Club Méditerranée.
- Elle a également racheté les parkings souterrains à la Communauté de Communes des Vallées d'Aigueblanche, lors de la reprise de la compétence « Valmorel ».

Ces projets, essentiels pour la vitalité de la station, ont naturellement entraîné des remboursements d'annuités importants pour le budget communal. Malgré cela, le conseil municipal a su maintenir un niveau d'investissement constant, tout en maîtrisant rigoureusement ses dépenses de fonctionnement.

● 2028 : une échéance clé

À partir de 2028, la commune aura terminé de rembourser le capital du prêt lié aux travaux du Bois de la Croix.

Seule une partie de la dette liée aux parkings – 150 000 € d'annuité – restera à honorer. Cela libérera une capacité financière nouvelle, que la commune pourra affecter à de nouveaux projets d'envergure.

● Des recettes fiscales en nette progression

Le développement de projets immobiliers sur la station ces dernières années a par ailleurs fortement contribué à augmenter les recettes fiscales :

Les produits de Taxe Foncière sur le Bâti (TFB) et de Taxe d'Habitation (TH) ont doublé en 15 ans :

- 2024 : TFB : 1 849 000 € - TH : 1 171 000 € pour un total de recettes fiscales de 4 269 000 €
- 2010 : TFB : 762 000 € - TH : 662 000 € pour un total de recettes fiscales de 1 830 000 €

Ces recettes supplémentaires viennent renforcer la solidité du budget communal, tout en diversifiant les sources de financement.

● Un projet désormais possible... et nécessaire

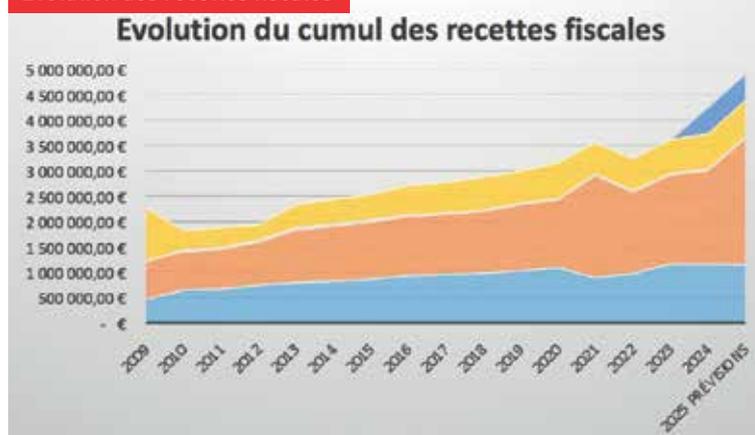
En 2009, la collectivité avait dû renoncer à un premier projet de centre aquatique, faute de capacité financière suffisante. Aujourd'hui, le contexte budgétaire est tout autre : la commune dispose des marges de manœuvre nécessaires pour porter un tel projet.

Le coût des travaux s'élève à 7,7 millions d'euros HT, financés par l'emprunt. Des demandes de subventions ont été déposées auprès des services de l'État, la Région Auvergne-Rhône-Alpes et le Département de la Savoie. La collectivité espère un soutien financier à hauteur de 10 à 15% du montant des travaux. Quant à la maîtrise d'œuvre et opérations de démolition, elles sont auto-financées par le budget communal pour un montant de 1,1 M € HT.

Projection de la dette à 2028



Evolution des recettes fiscales





VIE DE LA COMMUNE

CONSTRUCTION DU CENTRE AQUATIQUE, TRAVAUX PATRIMONIAUX, ENTRETIEN DU GROUPE SCOLAIRE, MISE EN SOUTERRAIN DES RÉSEAUX, LA COMMUNE ENGAGE DES PROJETS D'ENVERGURE

● Centre aquatique de Valmorel

Top départ des travaux de construction de la réhabilitation de la piscine. Les travaux dureront deux ans. La première année verra la réalisation du gros œuvre, de la charpente et l'installation des menuiseries extérieures, étape communément appelée « hors d'eau – hors-d'air ». Le second œuvre sera réalisé en 2026 avec une réception des travaux en octobre 2026. Un mois de mise en service sera nécessaire pour la prise en main par l'exploitant Valmorel Gestion et ainsi être opérationnel pour l'ouverture du centre en décembre 2026 pour le début de la saison.



● Travaux patrimoniaux : réfection de la couverture de la chapelle Sainte Barbe au Pré

Les travaux consistent au démontage de l'ancienne couverture en tôle, la pose d'une étanchéité et l'habillage en ardoises de la toiture de la chapelle.



● Retable de l'église du Chef-lieu

Un diagnostic du retable de l'église du chef-lieu est en cours de réalisation pour déterminer les désordres de l'ouvrage subits au fil du temps. Une description précise de l'état sanitaire de l'œuvre est attendue avec une cartographie et une caractérisation des altérations et dégradations relevées. Ce diagnostic doit aussi présenter les différents scénarii techniques pour la restauration du retable.

● Menuiseries extérieures du groupe scolaire de la Croix de Fer

La Mairie engage des travaux de remplacement des menuiseries extérieures de l'école de la Croix de Fer.

Ces travaux permettront d'améliorer le confort à l'intérieur des classes et de la cantine mais aussi de réaliser des économies d'énergie.

L'opération est programmée sur deux années. Dès le mois de juillet, les menuiseries des classes maternelle, CP, CE et CM seront changées. En 2026, les travaux concerneront le réfectoire et la cantine.



● Mise en souterrain des réseaux secs au Chef-lieu

Une étude pour mise en souterrain des réseaux secs au Chef-lieu va être engagée en 2025 sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat Départemental d'Énergie de la Savoie, compétent en la matière. Ces travaux d'enfouissement s'inscrivent dans la politique d'embellissement des villages de la Commune.





VIE DE LA COMMUNE

REPAS ET DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUPRÈS DE NOS AÎNÉS

Noël 2024 a été couronné d'un vif succès auprès de nos seniors qui ont énormément apprécié les attentions de la mairie à leur égard.

Mi-septembre, l'organisation du traditionnel repas festif a connu un grand succès tout comme la distribution des colis de Noël aux habitants, mais aussi à l'intention des résidents des EHPAD l'Arbé d'Aigueblanche ainsi que ceux des Cordeliers à Moutiers qui n'ont pas été oubliés.

Les Avanchers-Valmorel représente l'une des **rare communes à réunir ces deux évènements**, prouvant ainsi la générosité de nos élus.

Comme chaque année, les colis sont à récupérer à la salle des fêtes où deux dimanches de suite est organisé un apéritif, favorisant les rencontres dans une entente cordiale.

Tout ceci sera, bien entendu, précisé par voie d'affichage suffisamment à l'avance et pour ceux qui en sont munis, par les applications Illiwap, Facebook et Instagram.



IDÉE DE SORTIE POUR UNE ESCAPADE EN ÉTÉ OU EN HIVER

Et dans le même élan, l'idée d'escapade dans les alentours par l'intermédiaire du Valmoclub (Association des propriétaires de Valmorel) qui vous propose si vous le souhaitez et au rythme qui vous convient :

- Une sortie l'hiver dans différentes stations de Savoie et Haute-Savoie.
- Une sortie l'été en co-voiturage d'une seule journée avec un repas tous ensemble au restaurant.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez joindre Viviane Rey : tél 06 87 42 13 08.

A bientôt avec nous !



FOCUS SUR NOS VILLAGES

LES NOMS DE RUES

Dans notre précédent numéro de l'automne 2024, nous vous avons proposé de découvrir l'origine de trois noms de rues, mais peut-être la connaissez-vous déjà ou avez-vous cherché à la retrouver au gré de vos promenades ?

● « **Chemin de la Gorgette** » dans le village du Meiller

Appelée « la gorzétta » en patois savoyard, qui est une petite gorge de terrain où descend un ruisseau traversant un endroit entouré de terrains humides.

● « **Chemin du Paradis** » dans le village de Quarante Planes

Versant à la sortie de Quarante Planes sur la piste qui rejoint le plateau des Charmettes, particulièrement bien exposé et recevant un ensoleillement durant toute la journée.

Au fil des décennies, cet endroit a été baptisé le paradis pour le bien-être et la chaleur qu'il procure.

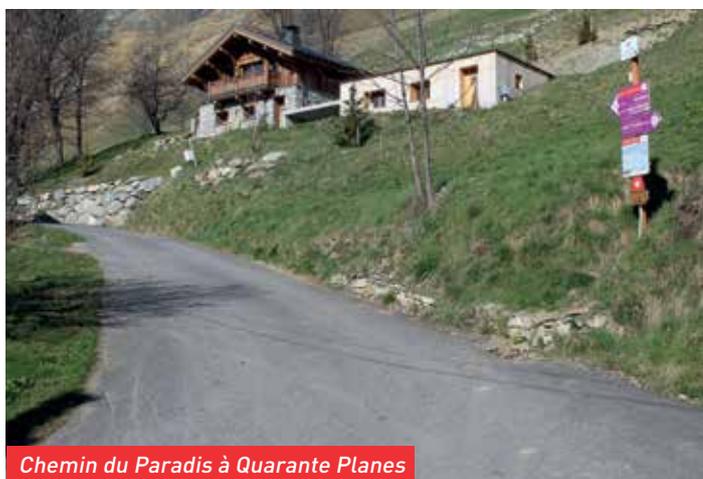
● « **Chemin du Jet** » dans le village de La Grange

Représente un chemin en forte pente utilisé par les anciens qui, au moyen de luges ou de « glisses » descendaient le foin ou le bois directement au village, car à l'époque, il n'y avait aucun véhicule permettant de rentrer ses récoltes.

Dans le prochain bulletin, nous proposons la ruelle des Champs du Roi, le chemin des Crouzes ainsi que la rue du Bochet.

Nous sollicitons toujours votre aide si une personne possède des renseignements à ce sujet, rapprochez-vous de la mairie afin de nous éclairer sur ces mystérieux noms de rues ou autres.

Chemin du Jet à La Grange



Chemin du Paradis à Quarante Planes



Chemin de la Gorgette au Meiller





LA RÉSIDENCE AKOYA DE VALMOREL

Le Bourg, son ambiance et son animation, restent tout autant attractifs.



Achévé en décembre dernier après 2 ans de travaux, le programme de l'opération AKOYA compte un hôtel classé de 30 suites qui s'adosse à une véritable résidence de tourisme classée et gérée de 34 appartements.

L'opération, qui s'est implantée sur les sols artificialisés de l'ancien grand parking P8, porte une offre nouvelle de séjours diversifiés avec des hébergements marchands et des services, en particulier du Bien-être, d'une qualité inédite à Valmorel.

La qualité des matériaux, des aménagements, et bien entendu l'architecture, sont au rendez-vous. Les volumes des constructions offrent des vues sur le Grand Paysage, mais aussi, jouxtent l'enveloppe bâtie et la centralité du Bourg, son ambiance, son animation et ses commerces.



● Toujours avec l'objectif poursuivi d'une station sans voitures

Les stationnements sont tous pourvus en souterrain. Un premier parking répond aux besoins de l'opération, tandis qu'un **parc public de 130 places** pourvoit à renforcer l'offre de parking couverts à Valmorel.

Le « grand parking central » d'autrefois, certes efficace pour répondre aux besoins en stationnements mais compliqué à déneiger, qui portait une ambiance dévalorisante et indignait les séjournants, n'est plus qu'un mauvais souvenir !

La collectivité a accompagné l'opération qui renforce l'attractivité du Bourg en réaménageant la contre-allée.

La reconstruction de l'escalier public, en granit, plus confortable, construit une liaison nouvelle et apaisée vers Akoya. Valmorel s'est enrichie d'une nouvelle « Rue » à part entière.





RENFORCEMENT ET DIVERSIFICATION DURABLE DES HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES AU BOIS DE LA CROIX

Le programme de l'opération prévoit l'aménagement d'un hôtel-restaurant au « Bois de la Croix », une expérience 5 étoiles dans un confort hors norme à Valmorel.



Dans le cadre d'un processus de choix qui s'est échelonné sur une année, la collectivité a confié au groupe CLR, le soin d'aménager un **hôtel-restaurant au « Bois de la Croix »**. La société, qui se porte garante de l'investissement, de la construction et de l'exploitation s'est clairement différenciée avec sa marque M Gallery Hôtel Collection, une marque Accord qui bénéficie de la réputation d'un groupe international. L'ambition du groupe pour Valmorel, est de construire **une expérience 5 étoiles dans un confort hors norme** à la montagne, avec Pierre Gagnaire en cuisine (brasserie et restaurant), et un spa Nuxe.

Déjà, on entrevoit une **véritable complémentarité** des hébergements au Bois de la Croix. Le triptyque -Village de vacances (Village Club Med pour l'ambiance et l'animation), -Résidence de tourisme (Club Med Chalets pour se retrouver en famille ou groupe), - Hôtel et restauration (pour des séjours à la carte et week-end), est clairement une réponse pertinente aux attentes de services nouveaux et aux besoins de séjours diversifiés.

● Le Programme de l'opération : des hébergements marchands et durables

Le programme de l'opération (ci-après) se développera sur environ 8000 m² de surface de plancher. L'objectif numéro 1 est de palier l'absence d'offre hôtelière à Valmorel, porter une montée en gamme de la restauration et des hébergements pour une clientèle de séjours diversifiés et courts séjours.

- 82 chambres et suites clients pour 5848 m²
- Piscine et bien-être pour 936 m²
- 1 restaurant gastronomique et brasserie pour 864 m²
- 43 chambres pour le personnel (60 personnes) 1279 m²

Point très important pour l'exploitant : s'entourer d'un personnel de qualité, fidèle et formé.

- 96 places de stationnement dans la verticalité du bâti pour préserver l'image d'un quartier et d'une station sans voitures.

Détails importants : la cession foncière sera précédée d'un **bail à construction pour une durée de 40 ans**, garantissant la destination hôtelière durable. Aussi, le projet s'inscrit dans une démarche environnementale globale comprenant le management, des objectifs de performance énergétique, la gestion des déchets, des ressources et matériaux.

● Valmorel continuera de se démarquer par son architecture et l'aisance des déplacements à pied ou en Valmobus

Autre point fondamental, le projet se démarquera par la **qualité de son architecture**, de son **ambiance** et du **site**, au pied de l'Alpage, entre Forêt et Grand Paysage, qui contribueront au bien-être des séjournants. L'architecture et l'organisation d'ensemble, la succession des volumes et épaulements des toitures en lauzes, porteront l'image de la station, en hiver et en été.

Le projet s'accompagnera aussi d'aménagements qualitatifs. C'est tout d'abord le remodelage du départ et retour « skis aux pieds » de l'établissement par la piste de Côte Soleil avec les matériaux du terrassement. L'hôtel bénéficiera aussi d'une **desserte cadencée par les Valmobus**.

L'aisance des déplacements à pied sera toujours un avantage différenciant pour Valmorel. Outre les réseaux et adductions, la Commune créera et renforcera les cheminements piétons qui inséreront le programme aux différents quartiers et à son environnement. On descendra à toute heure au Bourg Morel à pied.



URBANISME ET TRAVAUX

« LE CLOS ADÈLE » SE POURSUIT AU CHEF-LIEU AVEC « LE JARDIN D'ABEL »

L'objectif est de poursuivre l'aménagement du Chef-lieu avec une opération qui porte une offre de logements diversifiée et de qualité, destinés à la résidence principale et à la location.



Dans un contexte qui voit la disparition des habitations principales au profit des résidences secondaires, la multiplication des meublés touristiques et la location saisonnière, la hausse du coût du crédit, du foncier et de la construction, les opportunités de logements à l'année aux Avanchers et dans les villages ont disparu.

Accueillir des familles, construire la vie des villages, renouveler les générations, embaucher du personnel qualifié, formé, disponible, entreprenant, passe obligatoirement par une offre de logement diversifiée et de qualité, ouverte aux primo-accédants, à proximité du lieu de travail, et tout autant par des services publics, en particulier des écoles communales.

● Une offre de 15 logements et de 4 habitations

La commune s'est donc rapprochée de la Société d'Économie Mixte SEM 4V, bailleur dont l'actionnariat est majoritairement public et outil en matière de logement pour la Communauté d'Agglomération Arlysère, afin d'étudier l'équilibre d'une opération d'environ 15 logements, 5 à la vente et 10 proposés à la location, et 4 habitations, 2 en accession et 2 à la location.

Afin de poursuivre ses objectifs, les logements proposés à la vente seront assujettis à servitude d'affectation en résidence principale, ou disposition équivalente dans la durée.

L'opération « Le Clos Adèle », gérée déjà par la SEM 4V, a rencontré un grand succès à l'époque, et ses logements de qualité sont prisés encore aujourd'hui, avec un taux de vacance inexistant. Il s'agit donc de **poursuivre l'aménagement du Chef-lieu** avec une opération qui porte une offre de logements plus diversifiée, aux dernières normes pour des charges maîtrisées, et qui a tout autant de sens. Outre l'offre de stationnement couverte et aérienne au sein de l'opération, des jardins potagers à disposition, les navettes Valmobus offriront une solution de mobilité gratuite et neutre en carbone vers Valmorel.

Pour la nouvelle opération, l'épannelage des volumes de toitures dans la pente, les orientations des logements, les matériaux, les vues sur le Grand Paysage, sont tout autant soignés.

L'enjeu porté par ce projet, qui porte toujours l'identité du Chef-lieu, est le respect de la structure urbaine et de l'architecture hérités des tissus urbains et paysagers des Avanchers. En toute simplicité, ils contribuent à la qualité de vie et à l'ambiance du Chef-lieu.





URBANISME ET TRAVAUX

● Un programme immobilier éligible au BRS

Le BRS est une solution juridique qui permet de dissocier la propriété du terrain de celle du logement.

Concrètement, les futurs propriétaires n'achètent que la construction du logement, tandis que le terrain reste la propriété d'un organisme foncier solidaire.

Ce terrain est mis à disposition par le biais d'un bail de longue durée, pouvant aller jusqu'à 99 ans.

Le BRS présente des avantages significatifs :

● Un accès à la propriété simplifié

En dissociant le foncier du bâti, le BRS réduit considérablement le coût d'acquisition d'un bien immobilier.

Les ménages ne paient que pour la construction, ce qui représente une économie significative et permet à des revenus modestes d'accéder à la propriété.

● Un prix de revente maîtrisé

Le BRS encadre la revente des logements. Le prix de revente est plafonné selon une formule qui prend en compte la valeur du logement et la durée du bail, évitant ainsi une spéculation excessive sur le marché immobilier.

● La garantie de maintien dans le logement

Sous réserve du respect des conditions du bail, les ménages peuvent conserver leur logement à vie, assurant ainsi une sécurité résidentielle durable.

● Les conditions d'éligibilité au BRS

Le BRS s'adresse principalement aux personnes ayant des revenus modestes ou intermédiaires, avec des plafonds de ressources variables selon les zones géographiques et les types de logements.

Pour notre commune des Avanchers-Valmorel, les plafonds de ressources sont les suivants :

■ Personne seule : 38 508 € ■ 2 personnes sans personne à charge (hors jeune ménage) : 57 555 € ■ 3 personnes ou personne seule + 1 personne à charge ou jeune ménage : 69 183 € ■ 4 personnes ou personne seule + 2 personnes à charge : 82 871 € ■ 5 personnes ou personne seule + 3 personnes à charge : 98 101 € ■ 6 personnes ou personne seule + 4 personnes à charge : 110 396 €

■ Personne supplémentaire en BRS : 12 320 €

Les prix de vente sont maîtrisés et les acquéreurs bénéficient d'une TVA à 5,5% au lieu de 20% pour un achat dans le neuf. Plafonds de prix (hors TVA) : 3 744 euros m².

Les biens achetés sous BRS doivent être occupés à titre de résidence principale.

● Les limites du BRS

Bien que le BRS présente de nombreux avantages, il comporte également certaines limites :

● Pas de pleine propriété du foncier :

L'acheteur ne devient pas propriétaire du terrain, ce qui peut limiter certaines libertés foncières, notamment en matière de revente ou de transformation du bien.

● Revente encadrée

La revente est soumise à des conditions précises, ce qui peut être perçu comme un frein pour ceux qui recherchent une gestion totalement libre de leur bien immobilier.

Le BRS est donc une solution prometteuse pour rendre le logement plus accessible aux ménages et notamment dans notre zone touristique où l'accession à la propriété est de plus en plus difficile aux habitants locaux.

Cette solution contribuera à préserver le tissu social et économique de notre territoire. Pour plus d'informations sur le BRS et pour savoir si vous êtes éligible, n'hésitez pas à contacter la SEM4V qui a obtenu son agrément d'Organisme Foncier Solidaire en 2024.

🚧 LES PERMIS DE CONSTRUIRE ACCORDÉS *De novembre 2024 à février 2025*

➔ 24 M 1012 - Monsieur Le Maire de Les Avanchers-Valmorel - Jean-Michel VORGER.
Construction d'un centre aquatique et bien-être à Valmorel comprenant démolition partielle et réhabilitation de la piscine existante. 333, Route de Crève-Tête, VALMOREL. Surface de plancher démolie de 245 m². Surface de plancher créée de 716 m².

➔ 24 M 1013 - Malika et Pierre FERRAGU.
Construction d'une habitation individuelle secondaire. 269, Route du Villaret, LE MEILLER. Surface de plancher créée de 114 m².

➔ 24 M 1015 - SEM 4V - Madame Fanny LE GUYADER.
Construction de 15 logements collectifs et 4 habitations individuelles en résidences principales et leurs 23 places de stationnements. Valant division parcellaire. Chemin du Marteley, LES AVANCHERS. Surface de plancher créée de 1156 m². 2 pièces : 9. 3 pièces : 5. 4 pièces : 3. 5 pièces : 2.

➔ 25 01001 - Monsieur Florian DURAZ.
Construction de 3 logements collectifs et leurs stationnements. 34, Montée de la Cure, LES AVANCHERS. Surface de plancher créée de 147 m². 3 logements de 2 pièces.

➔ 25 01002 - SASU FD CAPITAL - Monsieur Florian DURAZ
Construction de 2 logements collectifs et leurs stationnements. Démolition totale d'une remise agricole désaffectée. 23, Montée de la Cure, LES AVANCHERS. Surface de plancher créée de 333 m². 1 logement de 4 pièces et 1 logement de 6 pièces.

➔ 25 01003 - MM / Mmes BESNARD Yves, Romain, Sophie, Bernadette
Changement de destination d'un bâtiment agricole désaffecté en habitation individuelle, comprenant démolition partielle ; à : 528, Route de Saint Joseph, LA GRANGE. Surface de plancher créée de 63 m². 1 logement de 3 pièces ■



RENCONTRE AVEC DES PISTEURS-SECOURISTES DE VALMOREL

Les enfants de l'école sont partis à la découverte du métier de pisteur-secouriste !

La classe des CE2 / CM1 / CM2 de l'école des Avanchers s'est rendue à Pierrafort le mardi 11 mars pour rencontrer deux pisteurs de la station : Émilie et Luc.

- Un premier groupe d'enfants a visité avec Luc le Catex (abréviation de CAble Transporteur d'EXplosif) qui est un câble tournant sur lequel on attache des charges d'explosifs pour les acheminer au-dessus des zones de départ d'avalanche afin de les déclencher au cours de chaque épisode de neige.

Les enfants ont fait exploser une fausse mèche d'explosif pour la démonstration, et ont découvert les commandes du Catex et les différents endroits où les pisteurs sécurisaient les pistes.

- L'autre groupe était avec Émilie et son chien Païga, pour se former à la recherche de victimes d'avalanche et sur le secours sur les pistes.

Émilie a prêté à chaque groupe des DVA, qui sont des Détecteurs de Victime d'Avalanche pour s'entraîner à retrouver d'autres DVA cachés dans le DVA park.

Une fois le DVA trouvé, ils ont sondé le terrain mais la neige était trop dure !

Ensuite, la maîtresse s'est cachée dans l'igloo pour que le chien d'avalanche la retrouve et il a brillamment réussi !

Les enfants se sont montrés enthousiastes lors de cette rencontre avec les pisteurs-secouristes :

→ Liam et Camille : « Nous avons adoré quand Païga a tiré sur le jouet que la maîtresse tenait. »

→ Lise : « Moi j'ai adoré quand on a fait exploser la mèche, c'était incroyable ! »

→ Thérance : « J'ai bien aimé quand on a travaillé avec les DVA. »



Découverte du Catex



Recherche de victimes d'avalanche

→ Jeanne et Lou : « Nous avons bien aimé quand Émilie s'est mise dans l'igloo et que nous l'avons sortie avec la sonde à travers la neige. »





ENFANCE ET JEUNESSE

UNE JOURNÉE MAGIQUE À NÂVES : SKI DE FOND ET RAQUETTES SOUS UN SOLEIL RADIEUX

Le 17 février dernier, les élèves de la maternelle au CM ont vécu une journée sportive exceptionnelle à Naves, sous un magnifique ciel bleu.

Les plus jeunes, équipés de leurs raquettes le matin et la luge l'après-midi ont bien profité.

Pendant ce temps, les élèves du CP, CE1 et CE2 se sont initiés au ski de fond avec le soutien de Pascal Bœuf.

Après quelques explications et exercices d'équilibre, ils se sont élancés sur les pistes avec enthousiasme.

Quant aux CM1 et CM2, ils ont pratiqué le ski de fond skating le matin et le tir à la carabine l'après-midi avec Luc.

Après l'effort, place au réconfort ! Un pique-nique bien mérité a permis à tous de recharger les batteries avant de repartir pour de nouvelles glissades et explorations.

Cette belle journée s'est achevée avec des souvenirs plein la tête et l'envie de recommencer très vite !

Un grand merci aux accompagnateurs, aux maîtresses ainsi qu'au soutien financier de l'APE qui ont rendu cette sortie inoubliable.



LES GRANDS À VÉLO : UNE JOURNÉE DE « SAVOIR ROULER » À CHALLES-LES-EAUX

Le mardi 19 novembre, les élèves de la classe des grands ont eu la chance de participer à une **sortie spéciale sur la piste cyclable de Challes-les-Eaux dans le cadre du programme « Savoir Rouler à Vélo »**. Une journée dédiée à l'apprentissage et à la sécurité.

Les enfants ont découvert les règles essentielles pour circuler en toute sécurité : respect des panneaux, maîtrise du freinage, position sur la route et vigilance face aux autres usagers. Grâce à des exercices pratiques, chacun a pu s'entraîner à rouler avec confiance et autonomie.

Cette expérience a été l'occasion de mieux comprendre l'importance du respect du code de la route et de prendre de bonnes habitudes pour leurs futures sorties à vélo.

Un grand merci à Gaëlle pour ses précieux conseils donnés en classe au préalable et son accompagnement bienveillant !

Les élèves sont repartis ravis, avec une belle progression et de jolis cadeaux offerts par Gaëlle et une motivation renforcée pour continuer à pédaler en toute sécurité.





VISITE AU PRAZ À COURCHEVEL POUR ENCOURAGER CANDICE ET FLORIAN LORS DE LA COUPE DU MONDE DE SKI ALPINISME !

Dans le dernier bulletin municipal, nous vous avons parlé de la rencontre entre Florian Sautel, Candice Bonnel et la classe des grands. En décembre, les enfants ont poursuivi leur soutien à leurs champions !

Le samedi 14 décembre, au tour de la classe des grands de se rendre à Courchevel pour une journée placée sous le signe du sport et du soutien lors de la Coupe du Monde de ski alpinisme.

Les élèves, accompagnés de leur enseignante, de deux mamans et de Pascal Bœuf ont fait le déplacement afin d'encourager Candice et Florian, deux jeunes athlètes engagés dans cette compétition importante.

Dès leur arrivée, les enfants ont pu découvrir l'ambiance unique du Praz. L'excitation était palpable alors que la compétition battait son plein. Munis de pancartes et de drapeaux, les élèves ont donné de la voix pour soutenir Candice et Florian, qui ont tout donné lors de leurs épreuves.

Le froid n'a en rien entamé leur enthousiasme, bien au contraire ! Chants, encouragements et applaudissements ont rythmé cette journée mémorable.

Une belle leçon de sport et de dépassement de soi.

Un grand merci à la CCVA et à Pascal Bœuf pour cette belle aventure qui restera gravée dans les mémoires !



ENCORE UN SUCCÈS POUR LE MARCHÉ AUX FLEURS ORGANISÉ PAR L'APE DE L'ÉCOLE !

Les dynamiques membres de l'APE de l'école ont bravé la pluie en ce matin de début mai afin d'organiser Le Marché aux Fleurs cette année encore.

En ce dimanche matin 4 mai, la cour de l'école avait pris un petit air bucolique avec nombre de pots de fleurs et de plans en tous genres, bien alignés sous le préau de l'école.

Les habitants de la commune avaient pu trouver dans leur boîte aux lettres quelques semaines plus tôt un bon de commande pour leurs fleurs et plans de légumes qui leur ont été distribués ce jour-là.

Une bonne action des Avancherains qui a permis à l'APE de collecter des fonds pour les activités des enfants de l'école. L'APE finance en effet l'enseignement du handball, de la natation et du ski, de nombreuses sorties scolaires et animations tout au long de l'année sans oublier tous les 3 ans une participation à la classe de découverte. Bravo aux bénévoles pour leur implication sans faille !





RENCONTRES E-SPORT : VALMOREL A ORGANISÉ UN ÉVÈNEMENT INÉDIT EN ACCUEILLANT LA TEAM VALIANT

Le sport électronique, ou e-sport, désigne des compétitions de jeux vidéo en réseau local ou via Internet sur consoles ou ordinateurs. Les joueurs professionnels évoluent en individuel ou appartiennent à une équipe. S'astreignant à un entraînement quotidien de plusieurs heures, ils participent aux compétitions organisées à travers le monde entier. La team Valiant, chambérienne, était présente à Valmorel cet hiver.

La saison 2024/2025 a marqué un tournant important pour la station de Valmorel en accueillant un évènement inédit : des rencontres d'e-sport. En effet, par ce choix audacieux, la station se démarque et entre résolument dans le monde moderne du jeu vidéo.

En ces périodes où le changement climatique est omniprésent, tous les acteurs de la montagne cherchent avec frénésie des activités d'après-ski.

L'e-sport, encore appelé sport électronique ou plus communément, jeu vidéo, a connu ces dernières années un développement fulgurant, des millions de personnes se sont laissées entraîner dans le tourbillon du jeu à travers les compétitions allant jusqu'au niveau mondial. Cette activité est ainsi passée d'un statut mineur à un réel phénomène culturel et de société.

Les compétitions attirent actuellement des sponsors, un public passionné ainsi que des équipes professionnelles telles que la Team Valiant, créée en 2022 et basée à Chambéry, elle s'impose comme une des meilleures équipes françaises avec un palmarès étonnant dès 2023.

L'organisation de cet évènement à Valmorel avait pour but d'attirer un public jeune, mais aussi de créer un évènement intergénérationnel.

Les rencontres se sont accompagnées de différents ateliers de découverte et de sessions de formation pour les jeunes joueurs dans un espace doté d'un matériel de pointe leur permettant ainsi de s'identifier à leur joueur préféré, mais également de constater que l'e-sport est une activité accessible pour eux.

Les familles ont également profité de démonstrations de jeux et ont pu rencontrer des influenceurs ainsi que des gamers (joueurs) célèbres, dans une ambiance chaleureuse et divertissante.

Devant la réussite de ce tournoi, l'évènement sera reconduit à l'été 2025 dans la salle « Rencontres et Musique » avec la venue de joueurs professionnels, des séances de dédicaces seront proposées, des jeux avec le public, les contenus des réseaux sociaux, etc. Grâce à ce critère de choix, nul doute que Valmorel devienne une destination privilégiée pour les vacanciers.





L'ACTUALITÉ DE LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL

Afin de mieux informer les habitants, la mairie a mis en place l'application ILLIWAP. Cette application innovante est gratuite, sans abonnement, sans engagement et sans publicité. Elle vous permet de recevoir en temps réel toutes les actualités et informations utiles, directement sur votre smartphone, telles que les événements, réunions, coupures d'eau ou d'électricité, alertes météo et bien d'autres....

Alors pour ne rien perdre de l'actualité et rester en lien avec votre commune, il vous suffit de télécharger l'application, de rentrer le nom de la commune ou de scanner le QR Code via le lecteur intégré de l'application, puis de cliquer sur le bouton suivre.

Tous les messages que vous recevrez seront disponibles dans le fil d'actualités de votre application pendant 30 jours.

➔ Application disponible gratuitement sur Google Play, AppStore et AppGalery.

Je scanne le QR Code →



SERVICE D'ALERTE À LA POPULATION

La mairie des Avanchers-Valmorel a mis en place un système d'alerte à la population multimédia destiné à alerter dans les plus brefs délais la population, en cas de situation de crise telle que tempêtes, inondation, risque avalanche, incident sanitaire, fermeture de route ou d'école...

Il est primordial pour la commune de disposer d'une base de données téléphonique et/ou mail la plus complète possible afin que la mairie puisse vous alerter via téléphone, SMS ou courriel en cas de situation de crise.

Ces données sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas communiquées à des tiers. Il vous est, à tout moment, possible de modifier vos informations ou vous désinscrire de cette liste.

Nous vous conseillons vivement de vous inscrire à ces alertes directement depuis le site internet de la commune www.lesavanchers.fr

Nous vous recommandons de créer une fiche par personne et de bien renseigner :

- Votre numéro de téléphone portable (le SMS est l'un des moyens les plus efficaces d'information).
- Votre adresse postale complète : numéro de bâtiment, nom de rue complet (sans abréviations) et village (telle qu'elle vous a été fournie par la mairie lors de l'adressage, voir modèle ci-dessous). Ces informations nous permettront de sélectionner des zones ou villages précis à contacter en cas de besoin.
- Votre courriel.

Modèle d'adresse postale :

MAIRIE
173 rue des Prés de la Cure
Les Avanchers
73260 Les Avanchers-Valmorel



3 QUESTIONS À **JEAN-FRANÇOIS MORARD**, DIRECTEUR DU SERVICE DES PISTES DE VALMOREL ET À **EMMANUEL RANCHIN**, SON ADJOINT



● **Bonjour Jean-François et Emmanuel, pouvez-vous vous présenter ?**

→ **Jean-François :** J'ai 51 ans, je suis originaire de Doucy, j'ai deux enfants. Je suis le nouveau directeur du service des pistes, enfin nouveau à ce

poste là car je travaille au sein du service des pistes depuis 1996.

→ **Emmanuel :** J'ai 50 ans, je suis originaire d'Ardèche, j'ai grandi dans la région parisienne. J'ai fait l'armée à Chamonix et j'y suis resté 25 ans avant mon arrivée ici.

● **Quels sont vos parcours professionnels ?**

→ **Jean-François :** J'ai commencé par une carrière de pompier, en tant que militaire engagé durant près deux ans. Ensuite je suis parti travailler en offshore, sur un pont suspendu au Danemark, et parallèlement à ce chantier, j'ai commencé en 1996 un hiver au service des pistes de Valmorel. En 1998, on m'a proposé un poste à l'année en tant que pisteur nivoculteur. Pendant une dizaine d'années j'ai rempli ces deux postes, je suis devenu ensuite responsable de la neige de culture. Plus tard, j'ai occupé le poste d'adjoint chef de secteur aux Lanchettes, puis sur le secteur de la Biollène. En 2022, je me suis présenté au poste de directeur adjoint du service des pistes, et depuis cette année, en novembre 2024, j'occupe le poste de directeur du service des pistes.

→ **Emmanuel :** Professionnellement parlant, j'étais déjà orienté montagne, mais plus sur l'aspect aménagement du territoire : j'ai fait des études à Chambéry, MST Montagne, mais je n'ai pas poursuivi ce métier de l'ingénierie. Je suis devenu pisteur et accompagnateur en montagne. En 2013, j'ai occupé un poste de chef des pistes adjoint à la Flégère, et accompagnateur l'été. S'est ensuite présentée l'opportunité du poste de directeur adjoint, aux côtés de Jean-François à Valmorel, tout en gardant la double saisonnalité.

● **Quels sont vos rôles respectifs au sein de DSV ?**

→ **Jean-François :** Mes missions, en tant que directeur, consistent à superviser l'ensemble du service des pistes, sur tous les sujets : les pistes proprement dites, les pisteurs, la sécurisation, le damage, la neige de culture... J'ai d'autres missions sur la longue durée : les projets du service des pistes, les travaux, les améliorations, l'aspect ressources humaines, le personnel, l'organisation... Le service des pistes compte 33 pisteurs, 12 dameurs, 4 personnes à la neige de culture et 3 au garage.

→ **Emmanuel :** En tant que directeur adjoint au service des pistes, je suis en charge de la gestion opérationnelle du service, et plus particulièrement des pisteurs. Toutes les missions de sécurité, de sécurisation et de secours nécessitent beaucoup de moyens au niveau matériel, logistique et de formation. Côté déclenchement d'avalanches, il faut assurer la gestion du dépôt et des différents artifices.

Avec Jean-François, nous assurons également la coordination avec les socioprofessionnels, l'ESF, les clubs de ski pour la préparation de damage, la préparation de pistes suite à des demandes spécifiques : le stade de slalom, les stades en altitude, des événements ponctuels qui peuvent être demandés par les clubs.

En quelque sorte, nous sommes les garants de la sécurité sur le domaine skiable. Lors d'événements comme la Spartan Race, nous sommes les interlocuteurs privilégiés : coordination avec les dameurs, organisation, mais aussi en termes de sécurité. On n'est pas les anges gardiens, mais quand même un petit peu !

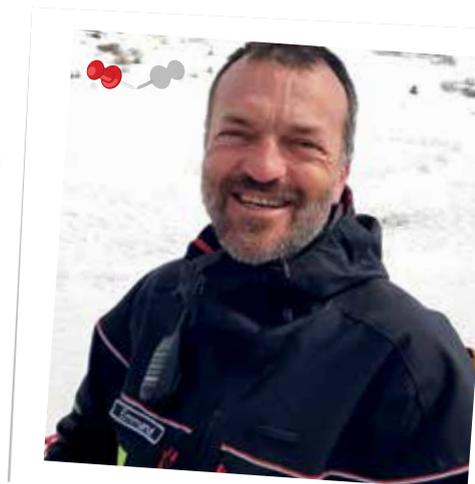
● **Quelles sont pour vous les raisons de l'attractivité de notre territoire ?**

→ **Jean-François :** Étant né ici, je trouve toutes les qualités d'attractivité de notre territoire, mais en restant objectif, c'est vrai qu'on a un domaine skiable agréable, très bien orienté, qui a été très bien pensé à l'époque, avec une bonne préservation du manteau neigeux, et des pistes sympas ! Et puis un hors piste intéressant et un accès à Saint-François-Longchamp.

L'union des deux domaines donne un produit client extrêmement intéressant, qui donne accès au mythique massif de la Lauzière. Attractif l'hiver, mais aussi l'été pour la randonnée, à une altitude idéale pour le tourisme de montagne, en sécurité dans des endroits sympas et très accessibles.

→ **Emmanuel :** Pour ce qui est de l'attractivité touristique professionnelle, le domaine est pour moi idéalement proportionné, équilibré entre haute montagne et alpages, avec une activité agricole assez forte, une façon d'habiter l'espace qui est traditionnelle.

Il existe encore quelques écoles sur le territoire qui est plus qu'une simple station touristique. La station, les villages et la vallée sont toujours dynamiques et habités, c'est ce qui m'a attiré pour venir à Valmorel.





VIE DE LA COMMUNE

2 000 FACTEURS SONT MORDUS CHAQUE ANNÉE DANS LE CADRE DE LEUR TOURNÉE

Chaque année, nos facteurs sont victimes d'accidents liés aux attaques et morsures de chiens. Afin d'aider à préserver la santé et l'intégrité physique de ses agents, et ainsi continuer à bénéficier d'un service de qualité, la Poste se mobilise afin de faire respecter les textes suivants.

Conformément à l'article L211-14-2 du code rural et la loi n°2008-582 du 20 juin 2008-art. 7

Tout fait de morsure d'une personne par un chien est déclaré par son propriétaire ou son détenteur ou par tout professionnel en ayant connaissance dans l'exercice de ses fonctions à la mairie de la commune de résidence du propriétaire ou du détenteur de l'animal.

Le propriétaire ou le détenteur du chien est en outre tenu de le soumettre, pendant la période de surveillance définie en application du premier alinéa de l'article L. 223-10, à l'évaluation comportementale mentionnée à l'article L. 211-14-1, qui est communiquée au maire.

À la suite de cette évaluation, le maire ou, à défaut, le préfet peut imposer au propriétaire ou au détenteur du chien de suivre la formation et d'obtenir l'attestation d'aptitude mentionnée à l'article L. 211-13-1.

Faute pour l'intéressé de s'être soumis à ces obligations, le maire ou, à défaut, le préfet peut ordonner par arrêté



que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt adapté à la garde de celui-ci. Il peut, en cas de danger grave et immédiat et après avis d'un vétérinaire désigné par la direction des services vétérinaires, faire procéder à son euthanasie.

Nous vous remercions par avance, de votre collaboration.

INVADER, L'ARTISTE DE STREET ART, EST PASSÉ PAR CHEZ NOUS !

Invader, l'énigmatique artiste urbain anonyme s'est inspiré des premiers jeux vidéo pour créer ses œuvres en mosaïques qui se retrouvent sur les murs de près de 200 villes à travers le monde, formant une véritable chasse au trésor pour les passionnés d'art urbain. Il n'a pas manqué de faire un petit détour dans la commune...

Le projet de l'artiste « Space Invaders » est devenu une installation d'art mondialement reconnue.

Chaque œuvre est soigneusement sélectionnée pour son emplacement, résultant d'une phase de repérage et de configuration minutieuse. Invader vise des endroits à fort passage, où l'art peut être découvert par hasard, créant des moments de surprise et d'émerveillement pour les passants.

De Paris à New York en passant par Tokyo, son art s'exprime à travers plus de 4 000 œuvres qui recréent les personnages numériques emblématiques de son enfance. Mais Invader ne sévit pas uniquement dans les grandes villes, pour preuve ces œuvres qui ont trouvé leur place dans notre commune, alors saurez-vous les retrouver ? L'application FlashInvaders permet de partir à la recherche des mosaïques de l'artiste au sein d'une communauté de passionnés...





PORTRAIT : RENCONTRE AVEC **THIERRY VANDEKERCKHOVE**, BÉNÉVOLE ACTIF DE LA COMMUNE !



coupes et 200 médailles qui sont distribuées aux skieurs participant à cette compétition mythique qui approche les 60 ans d'existence !

Mon activité de bénévole m'a également permis de proposer un jumelage ski et gymnastique entre mon club de gym d'Épinay-sous-Sénart et mon club de ski des Avanchers-Valmorel.

● Annie, épouse également très impliquée !

Avec Annie, nous nous sommes mariés en 1980, et nous sommes installés à Quarante Planes depuis 1999. Annie est directement impliquée à mon histoire et à mes faits et gestes car elle m'accompagne et me supporte depuis 50 ans ! Nous avons d'ailleurs été ensemble propriétaires du restaurant Les Clarines de 1999 à 2009. Annie a également fait un mandat de 7 ans, en tant que conseillère municipale.

J'ai participé en chansons durant 20 ans à l'animation de la fête du village au Chef-Lieu. Je me suis également occupé des Star Tour dans toute la Savoie. J'ai rédigé de nombreux articles pour les journaux Le Dauphiné Libéré et Tarentaise Hebdo.

Aujourd'hui, je suis secrétaire de l'association des Anciens Combattants. Fidèle à mes actions de bénévole, j'ai été décoré de la médaille d'or de la jeunesse et des sports et de l'engagement associatif en septembre 2020.

Avec Annie, nous avons participé aux diverses éditions du « Mad Trail », aux Ball-traps... Notre couple répond toujours présent lorsque l'on nous sollicite, ce doit être dans notre ADN et nous sommes heureux et fiers d'être toujours partants ! » Un grand merci à eux deux !



« Je suis natif de Brunoy dans l'Essonne où je suis né en 1949. J'ai connu Les Avanchers en 1953, lors de vacances avec mes parents. De nature rachitique, mes parents m'ont confié à M. et Mme Goujon, dans le village du Crey lorsque j'avais 5 ans. Je suis ensuite reparti en région parisienne chez mes parents pour mes études, mais je revenais aux Avanchers à chaque période de vacances scolaires et également en saisons d'hiver pour travailler.

J'ai commencé le bénévolat très tôt, à l'âge de 14 ans : je me suis intéressé à la pétanque en région parisienne. D'abord dans le bureau administratif d'un club (secrétaire puis trésorier) et quelques années plus tard, j'ai été élu Président de 1986 à 1999.

J'ai effectué mon armée dans les Chasseurs Alpains à Barcelonnette (moniteur au 11^e BCA et Pra-Loup).

● Thierry, créateur de la coupe du même nom !

Mes origines parisiennes ne m'ont pas empêché de devenir moniteur de ski ! D'abord au Crey pour la colonie de vacances d'Alfortville en 1965 puis à ESF des Avanchers. J'ai poursuivi l'enseignement du ski jusqu'en 1976 à Doucy.

En 1967, j'ai remporté une petite course de ski aux Avanchers, la 1^{re} Coupe Thierry, organisée par l'USA (Union Sportive des Avanchers) dont le siège social était à l'hôtel Jay et le président Marcel Rellier. L'histoire de cette coupe est répertoriée sur un petit livre « La vie aux Avanchers ». Cette petite coupe a été remise en jeu les années suivantes et désormais, ce sont plus de 50



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS



ASSOCIATION LA RUPÉRY

Les activités de l'Association La Rupéry sont toujours un peu en sommeil pendant l'hiver, mais plusieurs rencontres ont eu lieu entre adhérents.

- Le 13 octobre, l'Association a participé à un ravitaillement de la course « l'Echapeaux Belle » de l'EDF Trail Vallées d'Aigueblanche, dont l'itinéraire passait cette année par la Rupéry. Une soupe de légumes avait été préparée par des membres de l'association afin de réchauffer les sportifs. Soupe et café ont été servis tout au long de la matinée à la grande satisfaction des coureurs, après plus de 10 km de montée sous un temps frais et pluvieux. Après ce réconfort, d'autres membres de l'Association ont guidé les coureurs pour la suite du parcours à travers le village du Meiller, en direction de Quarante Planes.

- Une **Assemblée Générale** s'est tenue le 16 novembre afin d'aménager la composition du Bureau et de faire le point sur les travaux et les activités à venir.

- Les fêtes de fin d'année 2024 ont été marquées par un **rassemblement à la chapelle du Meiller** le 24 décembre pour entendre des chants de Noël à la lumière des bougies, et le 3 janvier par une réunion à l'occasion des vœux à l'ancienne fromagerie. Un grand nombre de membres de la Rupéry étaient présents pour se souhaiter une bonne année 2025, et boire le vin chaud en dégustant les bugnes confectionnées dans le respect des traditions familiales de nos villages.

- Un projet qui nous tenait à cœur a pu être finalisé cet hiver : la réalisation par Antony Micol d'un **petit film sur la vie d'autrefois** dans les alpages et la fabrication du fromage, avec l'expérience et les souvenirs de Fanfan Bouvier-Garzon et d'Alice Loret. Leur témoignage vidéo sera disponible à l'occasion des prochaines rencontres avec les visiteurs à l'ancienne fromagerie du Meiller.

- La Rupéry continue de s'impliquer dans le patrimoine de nos villages non seulement pour sa conservation, mais aussi pour qu'il participe à la vie locale.

La rénovation des menuiseries extérieures de la fromagerie va s'achever cette année avec le remplacement de la porte de l'ancienne cave à fromage, et l'aménagement du toit du four banal de Lancheverne pour une meilleure protection contre les intempéries lors de la fabrication et de la cuisson du pain.

- La préparation des activités estivales de l'association commence avec l'organisation de la **6^e fête du Beaufort**, prévue le dimanche 3 août, qui nécessite de mobiliser beaucoup de bonnes volontés, tant auprès de nos membres bénévoles que de nos amis partenaires, notamment les fromagers et la Coopérative de Moûtiers.

- Nous projetons auparavant une soirée pizza en juillet, avant le repas traditionnel des membres de l'association et de leurs amis le 23 août.

- Notre Assemblée Générale se tiendra le 22 août.

Pour davantage d'informations sur la vie de notre Association, l'histoire des villages et du patrimoine, nous vous invitons à consulter le site internet www.la-rupery.fr qui rappelle en photos nos moments de convivialité.

Association La Rupéry :

Président : Jean-Louis Bazin / Vice-Président : Christian Perret / Trésorière : Eliane Bouvier-Garzon / Secrétaire : Michel Germond. Cotisation 2025 : 10 euros.

➔ **Contact** : www.la-rupery.fr - rupery@hotmail.fr

ANCIENS COMBATTANTS

- Le vendredi 1^{er} novembre 2024, l'Association des Anciens Combattants des Avanchers Valmorel se sont réunis en Assemblée Générale dans la salle des fêtes. Après les comptes rendus, l'élection du bureau a suscité une grosse émotion dans cette assemblée quand notre président Fanfan a déclaré ne pas se présenter à sa succession à cause d'un grave souci de santé qui l'empêche de mener à bien la mission qu'il exerce depuis 63 ans. Fanfan a été élu Président d'honneur et un hommage lui sera rendu à chaque rendez-vous. Jean-Louis Bazin s'est engagé à prendre sa place, Daniel Henriquet reste Vice Président, Annie Rellier, trésorière, Gilbert Vorger son adjoint, Gilbert Favre, secrétaire, son adjoint Thierry Vandekerckhove, responsable de la presse.

- Une commémoration s'est tenue le 19 mars pour fêter la journée des combattants de la guerre en Algérie devant le monument aux morts de la commune et un vin d'honneur a été offert par la municipalité.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DU PATRIMOINE

L'arrivée du printemps 2025 signe la reprise de l'activité de notre association, en effet, plusieurs projets sont à l'étude tels que :

- **Ouverture de la bibliothèque** : la numérisation de la totalité des ouvrages arrive enfin à son terme. Son ouverture est prévue pour le **dernier trimestre 2025, les mercredis tous les 15 jours de 14h à 16h**. Nous ferons un premier bilan de l'impact sur la population aussi bien locale que touristique début 2026 et réfléchissons en parallèle, sur des rencontres scolaires ainsi que des seniors.

- **Le musée** : Les horaires ont changé et seront désormais les suivants :

- **Visites tous les mardis de 15h à 18h**, nous continuerons cependant à recevoir des demandes même l'hiver pour les groupes ou les personnes qui le souhaitent.

➔ Contact : **Gérard Vorger - Tél portable : 06 86 70 72 28**
Adresse mail : gerard.vorger@orange.fr

Nous précisons que les visites sont gratuites mais qu'une participation de chacun est la bienvenue, même modeste, elle nous permettra de renouveler et d'entretenir les objets du patrimoine avancherain. Une boîte est déposée à cet effet dans la pièce principale du musée.

Information importante : dans le cas où quelqu'un trouverait à l'occasion d'un déménagement ou autre, des objets d'antan où même des photos, textes et documents pouvant nous être utiles, surtout, ne les jetez pas, nous vous remercions de bien vouloir nous contacter afin de les récupérer pour le musée.

D'autre part, nous sollicitons toute personne désireuse de donner un peu de son temps dans le bénévolat, de nous contacter et venir découvrir nos actions et nos engagements pour la sauvegarde de l'histoire avancheraine.

Nous confirmons notre intention d'écrire deux panneaux pour la maison des sœurs ainsi qu'un second pour la croix de Crève-Tête, ce dernier est terminé.

- **Le livre sur Valmorel** : la sélection des photos est en cours ainsi que l'écriture et à ce sujet, nous en profitons pour rappeler à tous, **la législation concernant les droits d'auteur** : l'Association du patrimoine est en train de réorganiser et de cataloguer son fonds iconographique très riche. Nous rappelons à chacun que **seul le comité de direction** constitué du président et du bureau de l'Association sont en mesure d'adopter une résolution selon laquelle « toute publication de ces images, quel que soit le support (papier, négatif, diapositive, numérique...) et dont les droits appartiennent à l'Association est soumise à autorisation du président de l'Association approuvée par le bureau. »

De même, personne ne peut obtenir les droits d'auteur d'une image en la photographiant ou en la modifiant. Ainsi, cela ne donne aucun droit de revendre l'image, en quelque circonstance que ce soit.

Nous tenons à remercier cette année encore M. le Maire ainsi que l'ensemble du conseil municipal pour leur soutien absolument indéfectible, qu'il soit financier ou matériel.

« Une œuvre d'art détruite, c'est le patrimoine de l'humanité qui est entamé, et c'est irremplaçable. »

Lucie Aubrac

ASSOCIATION DE LA CHARMETTE

Association ouverte aux propriétaires des hameaux de la Charmette, du Crey et du Pré.

- Notre Assemblée Générale avec la présence de Monsieur le Maire et de Monsieur Ledanois, 3^e adjoint, le 27 février dans une salle rencontre de la station.

- Sujets abordés avec intervention éventuelle de Monsieur le Maire suite à nos interventions 2024 :

- Navettes desservant le haut de la Charmette
- Projet d'une liaison « Télécabine urbaine » Valmorel vers la Charmette

- Mise en sécurité du virage au niveau de l'arrêt Le Crey
- Rétitération de notre demande d'un éclairage au niveau de l'arrêt Charmette village

- Nos demandes et actions futures :

- Avenir du Blanchot
- Partie piéton à signaler sur le chemin de la Fuly
- Problème du passage des skieurs sur la passerelle en haut du domaine LUMI.

- Activités à venir :

- Une rubrique sur les assurances pour une copropriété et ses propriétaires dans notre journal de fin d'année.

- Une rencontre en été avec repas au restaurant Les Clarines

- Organisation d'un pique-nique et d'une sortie photos l'été 2025.

- Nomination de André Roland comme vice Président.

➔ Contact : M. Petit Jean-Marie (Président), 32 rue Léon Jouhaux - 59290 Wasquehal. Tél. 06 08 37 07 32

Mél : president@lacharmettevalmorel.fr

Site : www.lacharmettevalmorel.fr

➔ Vous désirez mettre en ligne une location saisonnière gratuitement, adhérez à notre association (cotisation annuelle de 10 €).





L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

Toc Toc ! C'est l'APE, toujours au rendez-vous ! Un petit mélange de sérieux et d'amusement pour des événements au profit des écoliers des Avanchers !

- Nous avons commencé l'année scolaire par notre incontournable vente de pommes et brioches lors de la cérémonie du 11 novembre.



- Nous avons voulu innover en proposant une vente d'agrumes provenant de Sicile, début février. Nous étions aussi au rendez-vous dans la rue de Valmorel le 14 février pour vendre des roses aux amoureux ! Ces actions seront renouvelées l'année prochaine, aux mêmes dates.

- Nous avons vendu des sucreries lors du rassemblement automobile qui s'est tenu le 13 avril 2025.

- Le 4 mai, la cour du groupe scolaire s'est transformée en Marché des Fleurs.

- Et nous sommes d'ores et déjà en train de préparer notre immanquable Kermesse. On se retrouve dans la joie et la bonne humeur autour de défis, de jeux individuels et collectifs pour petits et grands. Le rendez-vous est fixé le **vendredi 20 juin dès 16h** jusqu'au petit matin... Repas, buvette et musique !

➔ **Contact** : apevalmorel@hotmail.com

Tél. : 06 84 16 44 48 et toute l'actualité de l'APE des Avanchers-Valmorel sur Facebook et Instagram.

FTU 73

Cette nouvelle association avancheraise a pour but de **rassembler des passionnés de l'automobile lors d'événements tout au long de l'année**. Les membres de l'association sont : Président : Nils Chenal. Secrétaire : Alexis Garrel. Trésorier : Gaspard Chapelon.

- Dimanche 13 avril 2025 s'est déroulée la **première édition du rassemblement automobile FTU x SFCREW** à Valmorel. Pour rendre cet événement possible, Nils Chenal, Alexis Garrel, Gaspard Chapelon et Killian Crespel se sont associés afin de vous proposer une journée mémorable placée sous le signe de la passion automobile.



Plus de 100 voitures de sport se sont réunies sur les parkings de Lanchette et de la Camarine. De la petite sportive agile à la supercar surpuissante, le mot d'ordre de ce dimanche était clair : la passion.

Vous pouviez également retrouver sur place plusieurs professionnels de l'automobile, comme Shineandrive, Savoie jantes ou encore JHD Detailing, venus partager leur savoir-faire et leur passion.

Côté restauration, le comité des fêtes assurait une buvette conviviale, tandis que l'association des parents d'élèves régalaient petits et grands avec de délicieuses crêpes. En résumé c'était LA journée à ne pas louper si vous êtes amateur d'automobiles !

COMITÉ DES FÊTES

Après une petite trêve hivernale, le Comité des Fêtes des Avanchers a organisé le Waterslide en fin de saison d'hiver au sommet de la télécabine de Pierrafort. Malgré une météo peut clémente en début de matinée, le reste de la journée fut une réussite avec une bonne affluence et la vente de 200 repas.

Nous espérons que tous les participants garderont un bon souvenir de cette belle journée.

Le Comité des Fêtes tient à remercier le domaine skiable de Valmorel, la commune et l'office de tourisme qui ont

fortement aidé à la bonne préparation et au déroulement de la journée. Nous espérons vous revoir lors de nos prochains événements.

Les prochaines dates :

- Concours de pétanque le **samedi 14 juin**
- La traditionnelle fête du village le **samedi 2 aout**

VALMOCLUB

Bilan des activités de l'hiver :

- L'assemblée générale annuelle du Valmoclub s'est tenue le 1^{er} janvier 2025. Le Bureau compte un nouveau membre avec l'arrivée de René Mongenot qui s'investit remarquablement dans l'achat de lots.
- Le réveillon du Jour de l'An a réuni 30 convives au restaurant La Marmite.
- 2 slaloms ont été organisés les 17 et 24 février avec respectivement 25 et 71 concurrents.



L'ACTUALITÉ DES ASSOCIATIONS

14 coupes ont été remises aux vainqueurs de chaque catégorie et 42 lots attribués par tirage au sort entre tous les participants.

- Le 19 mars, 28 personnes sont allées à Val d'Isère. 9 marcheurs ont effectué la promenade pédestre autour du lac gelé de l'Ouillette, situé au sommet de Solaise. Ils ont aussi arpenté la boucle du Manchet. Les 19 skieurs ont monté leurs spatules sur le glacier du Pisaillas à 3119 m d'altitude.

Projets pour l'été :

- Mardi 29 juillet, déambulation autour des cascades du Morel avant un déjeuner à Aigueblanche et des activités ludiques l'après-midi (spa, piscine et/ou promenade le long de l'Isère).
- Dimanche 10 août, tournois de tennis et de pétanque suivis d'un déjeuner.
- Mercredi 13 août, visite du château de Miolans à Saint-Pierre d'Albigny, repas au restaurant le Carouge au bord du lac et activités nautiques l'après-midi.

VALLÉE D'AIGUEBLANCHE DÉVELOPPEMENT

- **La Mad' Bike, FFC (Fédération Française de Cyclisme) / TEA (Trophée Enduro des Alpes, 10 événements VTT sur différents sites en France)**

Après le succès de la Session 4, les 17 et 18 août derniers et malgré une météo capricieuse, nous préparons depuis de longs mois la 5^e édition.

Pour mémoire : 80 jeunes pilotes le samedi et plus de 300 riders au départ le lendemain, pour en découdre sur les 5 spéciales, un tantinet détrempées !

• Programme Mad Bike 2025 :

- 15/08 - Sous réserve, Course de Draisienne pour les Petits Riders
- 16/08 - Trophée Enduro Kids (Course régionale pour les jeunes 9/14 ans, avec la FFC).
- 17/08 - Trophée Enduro des Alpes, une des dix épreuves organisées par la société grenobloise Dose de Sports, pour les adultes. Et le menu de ce week-end sportif va encore s'agrémenter de quelques « sucreries » ! Comme l'an dernier, un appel aux bénévoles et aux sponsors sera lancé sur les réseaux par l'organisation.

• Bike Park de Valmorel

C'est de nouveau cette année la société LHZ qui à la (lourde) charge de la remise en état de l'ensemble du Bike Park de la station. Remise en forme des profils de pistes, contrôles et réfections des ouvrages en bois



(passerelles, sauts, etc) endommagés par la neige, fauchage, mise en place de toute la signalétique, fabrication et pose de nouveaux agrès en bois, etc.

A la suite de la violente tempête de novembre, beaucoup d'arbres, surtout sur le secteur bas de Pierrafort, au niveau du Club Med, entravent les pistes de *Sans les Roulettes* et *Green Show*. De gros travaux de bûcheronnage et débardage sont à prévoir...

Pendant la saison estivale, le contrôle, l'entretien et l'information de la clientèle sont toujours assurés tous les jours par deux Bike Patrol.

- **Nouveauté** : création par DSV d'un mini Bike Park pour 2025, au sommet de Planchamp, avec l'utilisation du tapis. **V3AD remercie de nouveau la CCVA, DSV et la commune des Avanchers-Valmorel, pour leur aide financière et logistique.**

➔ Contact : v3ad.valmorel@gmail.com

Président : 06 09 94 23 47 - Vice-président 06 50 77 62 09

NEIGE IODÉE

Valmorel la Re'belle est un événement musical et sportif, développé par l'association Neige Iodée, elle même fondée par Clara & Louis, finistérienne et doucerain, motivés à faire rayonner la station de Valmorel !

Globalement, Neige Iodée a pour vocation de développer des événements sportifs, culturels et artistiques, pour divertir, promouvoir la solidarité et permettre l'accès au sport et à la culture.



C'est exactement ce qui s'est produit avec la **Re'belle** : un événement qui a su rassembler le ski et le snowboard, les familles et les saisonniers, les locaux et les vacanciers, pour profiter ensemble de sport et de musique. Cette première édition a été une grande réussite, alors on espère pouvoir s'y retrouver l'année prochaine !

SOLIDARITÉ FRANCE TOGO

- L'Association se rend à Lomé en mai afin de poursuivre ses actions auprès des populations locales et ne manquera pas d'organiser son 3^e vide-grenier en juillet.

Plus d'informations à venir bientôt !

➔ Contact : solidarite.francetogo@gmail.com
Tél. : 06 89 49 21 51



L'ENTRETIEN DES LOCAUX COMMUNAUX EST DÉSORMAIS PLUS RESPECTUEUX DE NOTRE PLANÈTE

La commune utilise depuis l'automne une gamme complète de produits garantis par le label EcoCert / EcoDétergent



Dans l'objectif de protéger notre planète et ses ressources et de réduire les rejets et les déchets inutiles, la commune a fait le choix d'utiliser de nouveaux produits certifiés EcoCert / EcoDétergent pour l'entretien des locaux communaux : les locaux de la mairie ainsi que ceux du groupe scolaire.

Cette gamme de produits présente de nombreux avantages : la gamme EcoCert est adaptée à l'entretien de la totalité des surfaces et des espaces. Les ingrédients d'origine naturelle offrent des garanties de protection pour l'homme et la planète tout en conservant un bon rapport qualité / prix.

A travers ces choix responsables, la collectivité souhaite poursuivre sa politique d'exigence en matière environnementale et sociale au sein de notre commune.

LA COLLECTE DES BIO DÉCHETS SE POURSUIT À VALMOREL

Dans la continuité du bac de collecte des bio déchets installé depuis l'automne 2023 à l'école des Avanchers, la CCVA a mis en place une collecte sur Valmorel.

Ce sont près de 8 bacs en 3 points qui sont à disposition de 8 restaurateurs qui se sont portés volontaires, la

CCVA les ayant équipés de clé pass pour accéder aux bacs.

Les commerçants ont bien joué le jeu, en particulier le Village Club du Soleil, en effet ce sont un peu plus de 2 tonnes de bio déchets qui ont été acheminés à l'unité de méthanisation de Tournon.



Epluchures, entames de fruits et légumes



Le Carnet Du 16 octobre 2024 au 30 avril 2025

Naissances

- **Marcel STRASEELE**, né le 25/10/2024, fils de Julien STRASEELE et Eugénie DEJONGHE
- **Marius DUPONT TEDESCHI**, né le 28/10/2024, fils de Jérémy DUPONT et Marie-Anne TEDESCHI
- **Stella ROUSSEL**, née le 14/03/2025, fille de Benjamin ROUSSEL et Béatrix DI ANTONIO

Mariage

- **Frédéric GEY et Christelle DEGLI-ESPOSTI**, le 05/04/2025

Décès

- **Anne-Marie HÔTE née MERMIN**, décédée le 27/10/2024, à l'âge de 88 ans
- **Anna HÔTE née GUIGUET-DODET**, décédée le 17/12/2024, à l'âge de 86 ans
- **Noël VORGER**, décédé le 04/02/2025, à l'âge de 87 ans